



Paris, le 4 septembre 2025

La Banque de France et l'IEDOM-IEOM renforcent leur partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme pour les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 2025

Pour la septième année consécutive, la Banque de France, l'IEDOM-IEOM et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) intensifient leur collaboration à l'occasion des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI), organisées du 8 au 15 septembre 2025.

Les JNAI, organisées par l'ANLCI depuis treize ans, ont cette année pour thème « **Apprendre, c'est reprendre le contrôle** » et portent une attention particulière à la question de l'illettrisme, l'innumérisme et l'illectronisme des jeunes de 16 à 29 ans. En France, 11 % des jeunes rencontrent des difficultés pour lire, écrire, compter et utiliser le numérique¹. Sensibiliser sur cette réalité et y remédier constituent des enjeux majeurs pour l'avenir, afin d'élargir les possibilités des parcours personnels et professionnels par une meilleure maîtrise des compétences de base.

L'éducation budgétaire et financière au cœur de la mobilisation de la Banque de France et de l'IEDOM-IEOM contre l'illettrisme

L'illettrisme peut entraver significativement l'autonomie financière : il complique la gestion de son budget et de son compte bancaire, la lecture d'une fiche de paie, d'une facture, d'un contrat d'assurance ou d'un crédit. Il accroît également la vulnérabilité face aux arnaques.

Aussi, en sa qualité d'opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière EDUCFI, la Banque de France organise de nouveau en 2025 des ateliers d'éducation financière sur les territoires métropolitains et ultramarins. Ceux-ci sont entièrement gratuits et animés par les agents de ses succursales, de l'IEDOM-IEOM et de nombreux organismes partenaires. Leur objectif est d'aider les publics en difficulté à mieux gérer leurs finances au quotidien. Des séances sont également prévues pour les intervenants sociaux impliqués dans la lutte et la prévention contre l'illettrisme.

Afin de renforcer leur partenariat en fixant les modalités de leur action commune, une convention nationale entre la Banque de France et l'ANLCI a été signée en novembre 2024.

¹ [L'illettrisme en chiffres, enquête FLV 2022 sur le site de l'ANLCI](#)

Une centaine d'ateliers sur la gestion des finances, un nouveau dispositif ludo-pédagogique et un événement au siège de la Banque de France

Les animations construites par la Banque de France avec l'appui de l'ANLCI abordent de manière concrète la gestion d'un budget, les moyens de paiement et les arnaques. Les participants mettent en pratique les notions nécessaires à la prise des décisions financières du quotidien, en se familiarisant avec des outils adaptés – jeux éducatifs, vidéos, podcasts, applications budgétaires, informations sur les organismes d'aide, lettres types.

Cette année, un jeu de carte, dénommé « *En parler, c'est avancer* », a été conçu dans cette dynamique ludo-pédagogique. Durant une partie, les acteurs sociaux sont invités à débattre et à élargir leurs connaissances sur l'illettrisme et les moyens d'en sortir.

Un événement de clôture se tiendra le 30 septembre au siège de la Banque de France à Paris. Il associera performance artistique, ateliers et témoignages pour sensibiliser à l'importance de l'éducation financière dans la lutte contre l'illettrisme.

- Retrouvez [le programme des JNAI 2025](#)
- Visionnez la nouvelle vidéo [Banque de France – ANLCI](#)
- Découvrez les ressources disponibles sur le portail www.mesquestionsdargent.fr

APPRENDRE, C'EST REPRENDRE LE CONTRÔLE

25% des adultes en forte difficulté avec les compétences de base ont moins de 30 ans.

Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme
du 8 au 15 septembre | N° Vert : 0 800 11 10 35

ANLCI
BANQUE DE FRANCE
EDUCFI
EDOM-ECOM



Contacts presse Banque de France

Service presse : presse@banque-france.fr
Tel : 01 42 92 39 00

À propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet www.banque-france.fr

Suivez-nous    

À propos d'EDUCFI

Opérateur national de la stratégie d'éducation financière, la Banque de France est chargée, aux côtés de ses partenaires, de développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes, les compétences à mobiliser par les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière, soutenir les compétences économiques, budgétaires et financières des citoyens et accompagner les entrepreneurs dans leurs préoccupations financières quotidiennes.

Visitez notre site Internet www.mesquestionsdargent.fr

Suivez-nous     

À propos de l'IEDOM-IEOM

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) exerce ses missions au sein de l'Eurosystème et est chargé par délégation d'assurer la continuité territoriale des missions de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro. L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) assure le rôle de banque centrale dans les collectivités ayant pour monnaie le franc Pacifique.

Visitez notre site internet www.iedom.fr

À propos de l'ANLCI

Le Groupement d'Intérêt Public Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a pour mission de réunir, d'animer et de soutenir les décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme : pouvoirs publics nationaux, collectivités territoriales, acteurs de la société civile, OPCO, entreprises et partenaires sociaux. Elle apporte un éclairage sur la définition, les chiffres de l'illettrisme, de l'innumérisme et de l'illectronisme, coordonne les solutions sur les territoires, outille ceux qui souhaitent agir à travers sa palette de services et en diffusant les bonnes pratiques.

Visitez notre site internet www.anlci.gouv.fr

Contacts presse Banque de France

Service presse : presse@banque-france.fr
Tel : 01 42 92 39 00